



Le lundi 26 juin 2023

**ECOLE DU CENTRE**  
COLLEGE PIERRE POIVRE

**Objet : Lettre d'information de fin d'année scolaire 2022-2023**

Chers Parents,  
Chers Membres de l'Association de l'Ecole du Centre,

C'est un honneur et un privilège pour moi de vous adresser cette lettre en tant que Président du Comité de Direction.

A cette occasion, je souhaiterais vous présenter les membres du Comité de Direction, élus à l'issue de l'Assemblée Générale tenue le 23 mars 2023.

**Membres élus**

<b>Président</b>	:	Monsieur Vincent CHEVREAU
<b>Vice-Président</b>	:	Madame Amélie VITRY AUDIBERT
<b>Secrétaire</b>	:	Monsieur Jacques-François DE GERSIGNY
<b>Assistant Secrétaire</b>	:	Monsieur Benoît REGNARD
<b>Trésorier</b>	:	Monsieur Damien MAMET
<b>Assistant Trésorier</b>	:	Monsieur Paul CORSON
<b>Membres</b>	:	Monsieur Veenaye BUSGEETH
	:	Monsieur Nicolas ESPITALIER NOEL
	:	Monsieur Louis Denis KOENIG
	:	Monsieur Loïc LAGESSE
	:	Monsieur Deepak MAUNTHROOA
	:	
	:	

**Membres cooptés**

- Madame Shalina RUHEE-CHEEKKHOOREE - Présidente de l'APEC
- Madame Sylvie ARNULPHY - Membre honoraire
- Madame Anjali BUNDHUN-CHEETOO – Membre cooptée
- Madame Anita MONVOISIN - Représentante des enseignants du primaire
- Madame Malini KATHERASA-PILLAY, Représentante des enseignants du primaire suppléante
- Madame Florence DUMEE-DUVAL - Représentante des enseignants du secondaire

**Invités permanents**

- Madame Carine VAILLARD - Cheffe d'Etablissement
- Madame Sherila BHAGEERUTTY-LUTCHMUN - Directrice Administrative et Financière / Adjointe à la Cheffe d'Etablissement
- Madame Hélène RIGOLET-AUBERTIN - Directrice du Primaire / Conseillère Pédagogique
- Madame Alexandra RUELLAN – Directrice de la Maternelle / Conseillère Pédagogique

Je

## Le mouvement de nos personnels

Un certain nombre des membres du personnel nous quittent à la fin de l'année scolaire pour de nouveaux projets : retour en France, mutation, nouvelle orientation, retraite ... Nous les remercions pour leur précieuse contribution et leur souhaitons une pleine réussite dans leurs nouveaux choix.

Il s'agit nommément de :

- Madame Melly GALAIS, primaire
- Madame Pauline ESPITALIER-NOEL, assistante administrative bourse Covid
- Madame Nathalie GOUREL DE ST PERN, collègue
- Madame Alice LABAUVE D'ARIFAT, collègue
- Madame Sophie MOGA, collègue
- Madame Nancy NEIGE, collègue
- Madame Véronique RASSOOL, primaire
- Madame Michelle TAYLOR, primaire

Nous tenons également à remercier plus particulièrement :

- Madame Patricia PAYAMOOTOO, notre enseignante au primaire qui nous quitte après 25 ans de service pour profiter de sa retraite,
- Madame Véronique RASSOOL, notre enseignante au primaire qui nous quitte après 22 ans de service et
- Madame Rose-Marie ECROIGNARD, notre assistante maternelle qui nous quitte après 20 ans de service pour une retraite bien méritée.
- Madame Syndie EDOUARD, notre enseignante de Lettres depuis 15 ans qui nous quitte pour de nouveaux défis mais pas bien loin, au lycée des Mascareignes où elle poursuivra son action pédagogique auprès de vos enfants.

Nous remercions particulièrement :

Madame Hélène RIGOLET-AUBERTIN qui, après 10 ans d'engagement au sein de notre communauté scolaire, fait valoir son droit à la retraite de l'Education Nationale française. L'Ecole ne sera plus tout à fait la même sans Hélène au quotidien mais soyez rassurés, elle continuera à servir notre établissement en apportant expertise et vision dans nos nombreux projets de développement. Nos chemins continueront à se croiser ici à Maurice, assurément.

Madame Alexandra RUELAN, actuelle Directrice de l'Ecole Maternelle et Conseillère Pédagogique lui succédera et endossera les fonctions de Directrice du Primaire et Conseillère Pédagogique.

Nous accueillerons à la rentrée prochaine, Monsieur Jean-François LAMY, comme Directeur de la Maternelle et Conseiller Pédagogique. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre établissement.

### **A SIGNALER !**

Nous vous informons d'un changement important dans nos horaires d'entrée et de sortie de cours à compter de la rentrée prochaine.

Ce changement a été motivé par plusieurs facteurs :

- La nécessité, à la demande de l'AEFE notamment de se rapprocher des textes réglementaires français imposant une pause méridienne plus longue que celle actuellement pratiquée. Nous avons jusqu'à présent une récréation de 45 minutes au primaire et de 40 minutes au collège. Il nous fallait tendre à une heure complète.
- La nécessité de rechercher un meilleur équilibre des temps de vie pour les élèves. Cette réorganisation offrira donc une pause plus longue, permettant de mieux respecter les temps de déjeuner et de récréation et également de réactiver des activités sous forme de clubs au secondaire très demandés par les collégiens.

**Les cours commenceront donc à 7H45 (au lieu de 7h55) et se termineront à 14h35 au primaire (au lieu de 14h30) et 15h35 (au lieu de 15h30) au collège. Le début des activités périscolaires sera ajusté en fonction et les familles sont invités à communiquer à leur transporteur le changement d'horaire dès à présent.**

### **Actions pédagogiques**

2022-2023 aura été l'année du retour à la normale. Elèves, petits et grands, ont pu se réapproprier la vie de classe, les activités de toutes natures, les apprentissages rythmés et diversifiés. Et quelle joie d'avoir pu jouir des spectacles de fin d'année venant illustrer les parcours d'apprentissage de chacun et de chacune d'entre eux !

Les 3 axes prioritaires de notre projet d'établissement auront été densément nourris :

- Accueillir les élèves dans une école inclusive, stimulante et sécurisante et ainsi s'adapter à chacun dès la maternelle jusqu'à la 3<sup>ème</sup> en proposant des outils et des aménagements ciblant les besoins de chacun.
- Accompagner les parcours de réussite en s'ouvrant sur le monde et en assurant notamment le déploiement de la Section Internationale britannique sur l'ensemble de l'Ecole offrant ainsi un véritable enseignement bilingue français-anglais de qualité.
- Contribuer au développement de l'enfant dans sa globalité, appuyé sur des valeurs humanistes fortes en vue de devenir un citoyen du monde éclairé et épanoui : l'accent sera mis sur le renforcement des offres complémentaires telles que les options « multisports », « arts » ou « sciences-maths » au collège et la multiplication des projets pluridisciplinaires permettant de nourrir les parcours éducatifs, culturel, artistique, citoyen des élèves.

Ainsi, notre investissement et notre action quotidienne ont été récompensés à travers l'obtention du label EFE3D niveau 2 de l'AEFE, venant reconnaître les engagements de l'Ecole du Centre en termes de développement durable. Nous intensifierons notre action pour contribuer, à notre niveau, à la protection de notre environnement et de notre planète en encourageant notamment des gestes quotidiens et des projets durables répondant aux exigences des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par l'ONU.

2023-2024 sera également l'année du sport, à l'approche des Jeux Olympiques de Paris en août 2024. L'obtention du label « génération 2024 » en 2022 nous oblige également. L'Ecole et ses équipes proposeront de colorer l'année aux couleurs de l'olympisme.

Nous renouerons enfin avec les projets culturels et artistiques, les sorties et les voyages scolaires qui font la richesse et l'excellence de notre projet éducatif.

## Résultats aux examens

Les résultats au Diplôme National du Brevet – Session 2023 nous honore cette année encore :

- 100 % candidats ont été admis (130/130)
- 98.5% candidats ont obtenu une mention :
  - ❖ 57% ont obtenu une mention Très Bien (+16/20 de moyenne générale)
  - ❖ 20.75% ont obtenu une mention Bien (+14/20 de moyenne générale)
  - ❖ 20.75% ont obtenu une mention Assez Bien (+12/20 de moyenne générale)
  - ❖ 100% des élèves inscrits au DNB option internationale ont obtenu une mention : 86.5 % mention Très Bien et 13.5% mention Bien

Toutes nos félicitations à nos élèves, à leurs parents qui les ont soutenus, à nos professeurs et tous les personnels qui de près ou de loin ont contribué à cette réussite collégiale.

## Partenariat entre l'Ecole du Centre et le Lycée des Mascareignes

Nos représentants au Comité de Direction du Lycée des Mascareignes qui assurent le lien important entre nos établissements sont :

1. Monsieur Paul CORSON
2. Monsieur Vincent DUMEE DUVAL
3. Monsieur Jacques DE GERSIGNY
4. Madame Béatrice ESPITALIER NOEL
5. Monsieur Damien MAMET

Dans le but de renforcer les liens avec le Lycée des Mascareignes, des actions d'échanges de service et de collaborations pédagogiques se poursuivront et s'intensifieront. Ces actions permettront ainsi aux enseignants de mieux appréhender les problématiques pédagogiques transversales entre le collège et le lycée.

Un « Plan Ecole Maurice », piloté par l'Ambassade de France, vient renforcer cette action de mutualisation avec les quatre autres établissements à programme français notamment en termes de communication, de formation des personnels et de développement du réseau auquel l'Ecole va activement contribuer.

Notre convention de coopération éducative nous liant à l'Académie de La Réunion vient d'être signée pour trois nouvelles années lors de la visite officielle de madame la Rectrice, madame MANES-BONNISSEAU le 23 juin dernier, en présence de madame PIQUET VIAUX, conseillère de coopération à l'Ambassade de France. Elle nous

## Travaux d'agrandissement et rénovations de l'école : Projet en cours de réalisation

. A la rentrée, notre établissement sera doté de :

- 6 nouvelles salles de classes à l'école maternelle Les Petits Futés pour accueillir les 4 classes de Grande Section actuellement localisées dans l'aile primaire et 2 nouvelles classes de Petite et de Moyenne Section, toutes regroupées en un même lieu de vie et d'apprentissage. Ce qui impliquera un seul et même uniforme, celui de l'Ecole Maternelle Les Petits Futés, pour les élèves de Petite, Moyenne et de Grande Section de Maternelle.
- Un nouvel espace parking aux Petits Futés
- Deux salles de classes additionnelles au primaire

- L'aménagement d'un nouveau laboratoire au collège
- L'agrandissement de l'infirmerie scolaire
- L'agrandissement de la salle des professeurs au primaire

Ces travaux d'agrandissement de notre établissement ont bénéficié d'un soutien financier de l'Agence de l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) et nous leur en sommes très reconnaissants. Cette aide financière nous permettra de réaliser certains de nos projets en réduisant de manière substantielle la pression financière sur nos frais de scolarités futurs.

### Aide Financière Covid19

Notre établissement est géré **par une association à but non lucratif** qui est constituée par l'ensemble des parents d'élèves.

Malgré cet état de fait, nous avons décidé, il y a 4 ans, de créer un fonds de solidarité « Covid-19 Ecole du Centre » pour pouvoir aider les élèves dont les parents sont le plus impactés par les retombées économiques liés directement à la crise sanitaire. Ce fonds ne sera pas reconduit pour l'année scolaire prochaine compte tenu de l'évolution de la situation à Maurice. Ce fonds a été approvisionné par une aide de l'AEFE, les aides reçues de l'état mauricien, une partie de nos fonds propres et d'autres sources extérieures de financement sollicitées spécialement à cet effet. Nous remercions toutes les parties prenantes qui nous auront permis de venir en aide aux familles touchées par la Covid ces dernières années.

Nous vous rappelons que grâce à ce fonds de solidarité, nous avons pu aider à ce jour une centaine de familles et plus de cent trente élèves qui ont ainsi pu envisager de manière durable la poursuite de leur scolarité au sein de l'établissement qu'ils ont choisi.

### Frais de scolarité

L'établissement a construit le prochain budget prévisionnel en prenant **la décision d'une augmentation de 4% des frais de scolarité** pour l'année 2023-2024. Cette augmentation est indispensable afin de permettre à l'établissement de mener à bien ses projets sans pour autant mettre en péril l'excellence des générations futures d'élèves.

Ces frais sont payables rappelons-le d'août 2023 à juin 2024 et seront les suivants :

Petite et Moyenne Sections : Rs 139,205 payables en 11 mensualités de Rs 12,655,  
 Grande Section & Primaire : Rs 161,095 payables en 11 mensualités de Rs 14,645,  
 Secondaire : Rs 183,865 payables en 11 mensualités de Rs 16,715,  
 A I S – Primaire : Rs 181,095 payables en 11 mensualités de Rs 16,463,  
 D A I S - Secondaire : Rs 203,865 payables en 11 mensualités de Rs 18,533,  
 D A S Secondaire : Rs 193,865 payables en 11 mensualités de Rs 17,624,  
 Option Internationale Collège : Rs 209,165 payables en 11 mensualités de Rs 19,015  
 Option Section Sportive Scolaire (collège) : Rs 209,165 payables en 11 mensualités de Rs 19,015.

Pour les élèves arrivant de l'étranger les frais sont réglables d'avance, par période, en août, décembre et avril.

### Droits d'inscription

Les droits d'inscription **non remboursables** sont maintenus à Rs.36,000 pour les nouveaux élèves intégrant l'école.

Nous rappelons aux familles et aux membres que toute nouvelle naissance doit être déclarée par courrier recommandé à l'école afin que l'admission en Grande Section Maternelle puisse être traitée.

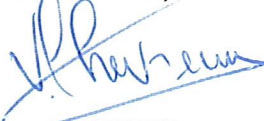
Les abattements pour les familles nombreuses continueront à s'appliquer en tenant compte des enfants scolarisés dans notre établissement aussi bien qu'au Lycée des Mascareignes comme suit :

- 15% pour 3 enfants scolarisés
- 20% pour 4 enfants scolarisés
- 25% pour 5 enfants scolarisés.

### Conclusion

A l'issue de cette année très riche et animée où nos élèves et nos équipes se sont investis pour réussir de beaux projets, relever de vrais défis et s'épanouir dans la joie, au nom du comité de direction je souhaite à toute la communauté scolaire et à toutes les familles d'excellentes vacances.

Bien cordialement,



**Vincent CHEVREAU**  
Président  
Comité de Direction